

НАУКОВА БІБЛІОТЕКА ОНУ імені І. І. МЕЧНИКОВА

Воронцов

4229



ШКАФЪ

Полка № 13

Воронцов
Ч229



DISCOVR S
DE L' ENTRÉE DU
ROY DE POLOIGNE FAICTE À
Orleans le vingtquatriesme iour
de Iuillet, mil cinq cens
soixante & treize.

AVEC
Les Harengues faictes à sa Majesté.

A ORLEANS,
Par Eloy Gibier, Libraire & Impri-
meur de l'vniversité.

M. D. LXXIII.

Avec Privilege.

HAYKOBA
Le est permis à Eloy Gibier,
Libraire & Imprimeur de ce-
ste ville d'Orleās, d'imprimer
le Discours de l'ētree du Roy
de Poloigne en la ville d'Orleans. Faict
le huietiesme iour de Septembre , mil
cinq cens soixante treize.

Ainsi signé,

A L E A V M E.



A H A V L T , E T
P V I S S A N T S E I G N E V R ,
MESSIRE FRANCOIS DE BALSAC
seigneur d'Entraigues , Baron de Mar-
coussis , & Bois mal'herbes , Cheualier
de l'ordre du Roy , Capitaine de cin-
quante hommes d'armes de ses ordon-
nances , Bailly & gouuerneur d'Or-
leans . N. R O V S S E A V . son tres-
humble seruiteur .

MONSEIGNEVR , si
les hommes doiuent aymer ceulx
que Dieu a cheriz , c'est à bo droit ,
que à l'exemple des Polonois ho-
norants le tres-hault , tres-illustre , et tres-puif-
A. ij.

HAYKOVICH
HAYKOVICH
HAYKOVICH
HAYKOVICH

sant prince H E N R Y, Duc d' Aniou,
Auvergne, & Bourbonnois : du sceptre &
maniement de leur estat : La ville d'Orleans,
s'est eueruee le recueillir d'une celebre entree,
luy rendant tesmoignage d'une deuote volonté
& admiration conceue de ses rares vertus : Et
qu'en sēblable ie m'efforce de ma part, vous re-
cognosant nostre Bailly, & Gouuerneur faire
offre de ce petit recueil que vous preſetez d'aussi
affectionnee volonté, que ie souhaite, Monſei-
gneur, auoir meilleurs moyen de dedier plus di-
gne present à vos cheualeureuses proueffes.
D'Orleans ce quinziesme Septembre. 1573.

EPIGRAMMA.

Quā nouis hic strepitus ? qui tantæ molis honores ?
Quā diffusa ruit gestitū erumpere portis,
Vnde visendi studio Aureliana iuuentus ?
HENRICVM magnum, Valeſi ſanguine cretum,
Polonum regem (fœlix Polonia rege)
Suscipiunt, adeuntque, & tantis laudibus implent:
Otantis HENRICE Vrbis dignissime princeps
Muneribus, tantoque Vrbis maxima principe digna.
Tuq; etiam B A L S A C E, mei nunc carminis auctor
Digne Heros cui tantæ Vrbis credantur habentæ.

O. F. P.

ALIVD.

Victorem toties quem Vinci nescia Virtus
Extulit, hunc regno prospera fata beant.
Quique triumphales sua gens decernit honores,
Extera regales hinc procul ecce parat.

A M. ROVSSE AV NO-
TAIRE ROY AL A ORLEANS.

En ne m'estonne Amy Rovsse av,
Si parles bien, & escris mieux:
Jeune t'ont fait, boire au ruisseau
Du Caballin, les puissants Dieux.

S P E R A N S R E S P I R O.

DISCOVRS DE
L'ENTREE DV ROY DE

Poloigne faicté à Orleans le xxvij.
Juillet, 1573.



A commune resolution est,
& à ce party consent Aristote au second de ses Politiques, que quād l'election des Rois, se fait droitement, & comme il est requis, se doit eslire, & choisir pour Roy, le meilleur, & le plus heroic de l'univers : Assauoir celuy qui surpassé les autres par actes louables, & vertueux exploicts : Ce que les Poloignois ont tres-prudemment imité, elizant en ceste dignité Royalle, & par vn commun suffrage, & accord, le Tres-Auguste, tres-magnanime, & tres-excellent prince H E N R Y, fils, & frere de ce Soleil Gaullois, Duc

HAYKO LIBRARY

A M. ROVSSE AV NO-
TAIRE ROYAL A ORLEANS.

SE ne m'estonne Amy ROVSSE AV,
Si parles bien, & escris mieux:
Jeune t'ont fait, boire au ruisseau
Du Caballin, les puissants Dieux.

S P E R A N S R E S P I R O.

DISCOVRS DE
L'ENTREE DV ROY DE

Poloigne faicté à Orleans le xxvij.
Juillet, 1573.



A commune resolution est,
& à ce party consent Aristote au second de ses Politiques, que quād l'election des Rois, se fait droitement, & comme il est requis, se doit eslire, & choisir pour Roy, le meilleur, & le plus heroic de l'univers : Assauoir celuy qui surpassé les autres par actes louables, & vertueux exploicts : Ce que les Poloignois ont tres-prudemment imité, elizant en ceste dignité Royalle, & par vn commun suffrage, & accord, le Tres-Auguste, tres-magnanime, & tres-excellent prince H E N R Y, fils, & frere de ce Soleil Gaullois, Duc

8

d'Anjou, Auvergne, & Bourbōnois, &c.
Le constituaſt chef & administrateur de
leur prouince : Lequel le Roy des Roys,
Seigneur des Seigneurs, & duquel le
Royaume est eternel, l'a bié voulu benir,
& honorer par appennage de cest excell-
ent tiltre de Roy, & couronner son chef
precieux de la victorieuse branche de
verd Laurier, en remuneration des pei-
nes & laborieux trauaux qu'il a gayement
endurez dez l'aage de puberté, pour son
service, & entretien de son eglise : tous
réussiz à la liberté de ce Royaume : De-
struisant en oultre de son glorieux braz
& roide, ce venimeux serpent dipsas, qui
auoit infecté & cōtaminé toute la Fran-
ce. Comme iadis aduint de ce petit ber-
gier Dauid, ayant atterré ceste grande
masse de chair Goliath, qui intimidoit
de fa figure moſtrueufe, l'exercite des Is-
raélites : Et aussi de Scipion l'Africain, le-
quel apres auoir deſtruit & desmoli la

nou

9

nouuelle Carthage, & vaincu leur chef
Asdrubal, fut finalement couronné Roy,
& vne infinité d'autres que i'obmetz
pour euiter prolixité.

O B I E N heuree doncques & tres heu-
ree generation Poloignoise : De combien
eltes vous cheriz du Dieu viuant, qui par
son instinct auez fait si sublime & salu-
bre election. Ne se pouuoit il recouurer
és autres natiōs quelque autre Roy, sans
en destituer nostre France ? Non. Qui
est ce des humains qui l'equipolle en pie-
té, prudence, intégrité, & magnanimité
de cœur ? A vray dire ne s'en trouuera il
point, dót la perfection de ses faicts, ver-
tuz, & actes illustres est emprainte par
diuin charactere, voire au cœur des plus
loingtains, à fin que ne parle de nous, &
de nos proches voisins qui tous vnani-
mément l'auons, cōme aussi tous ses ge-
ſtes, en vne singuliere admiratio, & reue-
rence. Par laquelle election diuinement

B.j.

faictes, nous est designé vne stabilité, & permanence de regne. Laquelle sera non seulement de son vivant au monde célébrée, mais iusques à l'éternité des siècles, hautement extollee. A quoy ie contemple l'idee, parfaictte de l'heur fatal des Poloignois, & leur fœlicité future. Car heureuse trois & quatre fois se peut dire la terre qui est dirigée par monarques prudés.

O R les habitans de ceste ville d'Orléans
scachans ceste digne & meritee élection,
& que sa majesté retournoit saine, & sauf,
du camp & siège de la Rochelle, où il a
faict paroistre aux ennemis de la couronne
Française ce diet d'Homere.

„ Mal-heureux est, & de la vie indigne,
„ L'homme qui aime vne guerre intestine:
„ Et le mortel qui s'efforce contendre
„ Contre son Dieu, par orgueil, ou enuie,
„ Finist tres-mal, & abrege sa vie.

S E sont (di- ie lesdicts Orleanois) es-

iouïs d'vne si parfaictte alegresse, & courtoisie, que subit, & par le commandement du Roy de France nostre souverain, & par la sapience signalée dudit seigneur heroïc Baron d'Entraigues, preparez à faire entree & reception condigne à l'altesse Poloignoise : Laquelle Môseigneur i'ay biē voulu epitomer, & descripre, pour la grauité des congratulations, harègues, & oraisons faictes à son excellente, tant reluyantes, que leur claire splédeur faict du beau liz cognoistre la grandeur.

ET à fin d'effectuer ce que i'ay dessigné & d'enfuyure l'ordre briefuement, & en rôdeur, Est à entendre, que Messieurs les Escheuins, imitans la propte obeissance, dót nos progeniteurs, & nous, auons continuellement accoutumé d'vfer enuers nos Roys, & pour ne manquer en rien de leur devoir, scachans que ce victorieux DE VALLOYS s'approchoit d'eux,

B. ij.

¹²
auroient faict eriger (ainsi qu'il est ordinaire, & de louable coustume) vn somptueux theatre au Portereau de ladite ville, auquel y auoit par bonne perspective artificiellement embrisé les compartimens, & deuises, tant du Roy nostre souuerain, de la Royne, de la Royne mere nostre Duchesse, que dudit seigneur Roy de Poloigne, garny de festons de verd Laurier, Palme, & Peuplier, pour en iceluy reposer sa Majesté, Monseigneur le Duc d'Alençon, Roy de Nauarre, Mes. seigneurs Prince de Condé, de Guise, & plusieurs Cheualiers, & seigneurs qui les assistoyent.

D O N C ce theatre & preparatifs paracheuez, si tost que le iour de ceste heureuse iournee d'entree cōmença à pointre, & à deschasser les vmbres de la nuit: Les tabours commencerent à battre la diane de tous costez, l'Artillerie de la ci-

¹³
tadelle à dōner en signe de resiouissance: Auquel reueil les habitās se sentans sommez de leurs bonnes volontez precedentes, & incredible desir qu'ils auroient ja cōceu de receuoir honorablemēt le Roy, sortēt de leurs logis: & asséblez monstre-rēt tous signes plains de ioye. Ce que durra par quelque bonne espace de temps.

S V R les dix heures du matin l'on bat aux champs: Au moyen de quoy chacun se trouue en son quartier, & rendez vous armé & vestu ainsi qu'auparauant auroit esté aduisé par les chefs. Où les enseignes estans remplies de leurs hōmes, & apres leur auoir fait faire monstre, sortent sur le midy par le pont de la ville à enseignes desployees. Sur lequel pont font scoptries merueilleuses. Et finalement campent en vn champ à coste du faulxbourg appellé sainct Marceau.

P A R E I L L E M E N T, sortent les en.
B. iiij.

HAYKO LIBRARY

¹⁴
fans d'honneur, Preuost des Mareschaux,
le Guet, Sergens, Messieurs de l'vniver-
site, & de la Justice, Maire & Escheuins
de la ville, en l'ordre cy apres deduict.

^{II}
ET comme sur les trois heures, les en-
fans de la ville, campez cōme dessus, ap-
perceurēt que les enfans d'honneur les ve-
noyent saluer, soudain les Capitaines
mettent leurs soldats en bataille par l'ad-
uis de leur sergent Major: Et saluez qu'il
furēt par eux de pistolades, aussi-tost le-
dits soldats resaluerent lesdits salutateurs
de harquebouzades si frequentes que
cinquante pas du lieu où ils estoient cam-
pez, l'air estoit si obscurcy de fumee, que
à grand peine pouuoit on veoir la clarte
du ciel. Quoy fait lesdits enfans d'hon-
neur se rengerent quelque peu à l'escart.

TOST apres s'aproche le Roy: Au
moyen de quoy est redoublee ladictē sco-
pterie de tresbonne grace, & de vistesse

¹⁵
incroyable : continuée iusques à ce que
nouuelles furent au cap, que le Roy estoit
au theatre susdit attendāt chacun passer.

Q v i causa que quelque temps apres,
& sur les quatre heures du soir passerent
pardeuant ledict theatre les dix compa-
gnies volontaires de ladictē ville en nom
bre de quinze cens harquebuziers, bons
soldats, & en belle conche, de grace har-
die, & belliqueuse, cōduits par le seigneur
de Chastelliers, Lieutenant particulier au
Bailliage d'Orleans, Sergent Major, & de
leurs accorts Capitaines, la proesse des au-
cuns, & la valeur des autres, ie n'explique
a presēt, pour obseruer briefueté, lesquels
auoiēt seulement tiré de chacune de leurs
cōpagnies cent cinquante hōmes, faisans
ledict nombre de quinze cens. Et ne se
doit passer soubz silence, que les specula-
teurs ingeoiet ledict sieur de Chastelliers
vn dieu Mars, cōcathené avec Minerue:

Comme il est bien requis & decent qu'il y
ait vne conionction & symmetrie entre
eux deux: & que celuy qui se propose de
suyure l'art militaire, s'en doit preualoir,
& disposer, tout ainsi que fait vn potier
de son argille: Tesmoing Alexandre le
Grand domteur de l'vnuers, qui portoit
l'espee d'Achiles ceinte, & se couchoit au
ict avec l'Iliade d'Homere.

S V I V I Z de huit vingts enfans d'ho-
neur d'icelle ville adextres, disposts & gail-
lards, vestuz vuniformément d'un palto de
velours verd, le pourpoint de satin blac,
doublé de toque d'or ou de taffetas iau-
ne, & d'une chausse prouençalle aussi de
velours verd, enrichiz de passemens &
forfileures d'argent, montez sur cheuaux
turcs, barbes, genests & roussins, capara-
sonnez d'ornemens conuenables à telle
celebrité, induits à ce faire pour le respect
du Roy nostre souuerain, & naturel sei-
gneur

¹⁶ gneur, & de l'ilustrissime prosapie, mai-
son, & couronne de France, subir son
commandement (comme i'ay dit cy de-
uant) obseruant toutesfois vne modestie
requise en toutes leurs actions. Et auoiet
pour deuise en leur Guidon.

Non erunt honores unquam fortuiti muneris:

C'E S T A D I R E,

Le vray honneur qu'on acquiert par proesse,
Et d'un hault cœur, en vertu resident,
Triomphera, & florira sans cesse,
Sans qu'il soit diet acquis par accident.

E N apres suyuoit l'Vniersité de ladite
ville represētee par les illustres Docteurs
Lecteurs, Professeurs & mēbres de l'A-
cademie. Dont le splendide philologue,
& de singuliere erudition, & doctrine,
Messire lehan Robert, Recteur, & Doyē
d'icelle Vniersité, & Conseiller du Roy
au siege presidial d'Orleans, prononça
elegamment à l'inuincible Cesar, la con-
gratulation qui s'ensuit.

C.J.

HAYKOABA

S I R E deux causes peuvent faire penser,
que nostre compagnie de l'U niuersité de ce lieu,
doibue estre des moins bien receuës, & moins
volontiers escoutees de vostre Majesté.

L' U N E que nous semblons auoir peu de con-
formité, & approche, avec les nobles parties
desquelles vous estes le plus recommandé. As-
sauoir la proesse, & discipline militaire : l'autre
que ne sommes en si somptueux, & magnifique
appareil qu'il peut sembler estre requis. Quant
au premier, tant s'en faut qu'il nous mette en
aucun doute, qu'au contraire, nous fondons sur
ce nostre confiance, voire certaine assurance,
de ne faillir à estre des mieux accueilliz, & plus
agreablement oys. De tant que ce qui est dict
communement, qu'il n'y a aucune conionction,
ou alliance entre Mars & les Muses, les ar-
mes, & les lettres, doit estre rapporté aux trou-
bles, craultez, insolences, & miseres, qu'il ne
peut estre que la guerre n'attire avec soy, bien
contraires à la tranquilité que les estudes re-
quierent : Ou bien à la seulle consideration des

18

soldatz, lesquels de tout temps il a sembleé meil-
leur estre instituez & dressez, a scauoir bien
mener les mains, & estre exercitez en tout ce
qui concerne l'industrie, & dexterité de corps,
pour pouuoir executer promptement, & viue-
ment les commandemens & deliberations des
Capitaines, qu'estre (hors leur but principal)
afeneandis, & accasanez, soubs couleur d'estu-
de, & vouloir apprendre a faire les suffisans &
subtilz. Car quant aux chefs, & principaux
cōducteurs des armes, il se trouuera que de tāt
qu'ils ont esté plus vaillans, plus ont esté ama-
teurs des lettres, & plus ont respecté les person-
nes de scauoir. Ce grand Pompee apres auoir
subiugé le puissant Roy Mithridates, & con-
quis tout l'Orient, daigna bien s'abaisser tant,
que non seulement il alla luy mesme en la mai-
son de Posidonius qu'il vouloie veoir pour l'e-
stime de son erudition. Mais aussi estant venu
iusques à sa porte, voulut que tous ceux de sa
garde posassent bas leurs halberdades, & mar-
ques de son pouuoir, en signe de submissio, & re-

C. II.

20

uerence. Celuy auquel tout l'Orient s'estoit de
fresche memoire soubsmis, ne plaignant soubs-
mettre sa grandeur pour un simple & pauvre
philosophe. Moins n'a esté faict par son victo-
rieux Iules Cesar en ce qu'il n'a pas reputé seul-
lement à grand honneur auoir esté receu, & coopté
au College des Poëtes de ce temps là (Ce qu'une
infinité de braues moindres que luy, eussent des-
daigné & mesprise.) Mais aussi print bien en
gré d'y estre assis des derniers selon son ordre de
reception, & seance : Iaçoit que hors ledict lieu
il n'appartiensist à aucun marcher devant luy.
Combien d'actes tels se peuuent remarquer en
Scipion l'Africain, n'ayant peu mieux demon-
strer en quel pris il auoit les personnes de lettres,
que par ce que mourant, il n'ordonna qu'autre
statue fust posée sur sa sepulture, que celle de En-
nius, l'ayat en cela preferé pour le respect de son
erudition, à son intime amy Lælius, & infiniz
grands & excellens personnages, desquels Rome
estoit lors remplie. Plus encores pouuons nous dire
de Alexandre le Grand, Roy de Macedoine,

21

ayant tenu si grand compte des œuures d'Ho-
mere, que quand on luy eut apporté l'escrin le
plus precieux qui fust entre toutes les singulari-
tez de Darius Roy de Perse, apres s'estre enquis
de ses plus fauoriz, que c'est qu'ils pensoient
mieux meriter estre gardé en si riche coffret : Il
,, declara de sa part, qu'il n'estimoit y auoir
,, chose au mōde plus digne d'y estre po-
,, see, & cōseruee, que l'Iliade d'Homere.
Outre defera touſiours tāt à son precepteur A-
ristote, que mesmes au plus fort de ses affaires, il
ne delaissa onques à luy escrire ordinairemēt de
sa propre main, desquelles lettres entre autres se
retrouue encores à present une remarquable en-
ce que iceluy se plaignant de ce que sondict pre-
cepteur auoit mis en lumiere aucuns liures con-
tenant le principal de ce qu'en sa ieunesse il luy
,, auoit enseigné: Dequoy (dit il) pourrons
,, nous cy apres exceller par dessus les au-
,, tres, quand tu auras publié & fait cō-
,, mun tout ce que nous auons apriſ de
,, toy ? Saches que i'ay trop plus cher sur-

C. iiij.

22

„ passer les hommes par erudition, & do-
„ strine, que par grandes, & puissantes
„ armées. Et pour ne nous arrêter aux exem-
„ ples externes, qui à peu mouuoir en ceste anti-
„ quité encores toute barbare, le plus grand con-
„ querant de tous nos Roys Charlemagne, à in-
„ stituer les deux plus anciës & principaux estu-
„ des de la France, en la ville de Paris, & en ce
„ lieu d'Orleans, que bestime qu'il auoit des hom-
„ mes de sçauoir? Desquels il vouloit en ces deux
„ lieux disposer deux differentes pepinières pour
en mieux peupler ses pays? A qui a été conse-
„ quemment mieux deuë la restauration & ad-
„ uancement des lettres, & langues, qu'à ce grād,
& magnanime Roy François, vostre ayeul,
ayant laisse en doute lequel estoit le plus loua-
ble en luy, ou la proesse (de laquelle viuant il a
surpassé tous ceux de son aage) ou l'erudition &
sçauoir: Mais pourroit on remarquer en toute
l'antiquité prince ayant plus pris de peine, &
moins plainct la despense à recercher curieuse-
ment les liures des bons Autheurs de toutes lan-

23

gues, non seulement par la Grece, mais aussi par
tout le leuant, voire iusques en Ægypte, qu'a
faict vostre tresillustre bisaycul maternel, le
grād Laurent de Medicis, ou qui ait plus fauo-
rizé, respecté, soustenu, & entretenu les person-
nes doctes, qu'il a faict? Qui est d'habondant
une autre cause laquelle nous doit assurer, que
vostre inclination naturelle, de quelque part
qu'elle soit deriuée, ne peut tendre qu'à nous re-
cepwoir agreablement. Outre ce, que nous sa-
châs que n'estes pour estre inferieur aux susdicts
Monarques, & vaillans Capitaines, veu les
grādes proesses, & victoires lesquelles en la pre-
miere fleur de vostre aage, vous ont rédu sur tous
florissant: Nous ne pouuons douter, qu'en suiuant
vos semblables, ne soyez pour prédre en la meil-
leure part ceste congratulation nostre, du bon
heur aduenu premierement de vostre tres desiré
retour en bōne santé: Puis de la double conque-
ste par vous heureusement faict: l'une par la
reduction des rebelles a l'obéissance deuë, l'autre
par la renomée de vostre vertu, ayant tellement

24

rauy en admiration ceux iusques ausquels elle
a penetre que nous voyons les plus esloignees, &
puissantes natiōs, vous presenter volontairement
la domination sur eux, à laquelle les plus grāds,
& puissans Monarques, par leurs pratiques, &
menees n'ōt peu attaindre, & moins encore l'eus-
sent peu, ou pourroyent faire par force d'armes.

L'ARTRE cause pour laquelle l'on estime
que nostre veue ne vous doive estre aggrea-
ble pour le peu de magnifique appareil de nostre
compagnie, est celle laquelle nous doutons enco-
res le moins, estans bien certains que la pruden-
ce de laquelle à bon droict estes renommé, ne
peut permettre que vous arrestant à l'apparen-
ce exteriere, & à ce qui reluist seulement,
vous mesprisiez de prime face ce qui est moins
apparent, premier qu'auoir bien sondé, & co-
gneu quel il est: Il n'est à dire qu'un vaissau
bien qu'il soit tout d'or, esmaille, & façonné le
mieux du monde, ne puisse contenir dedans soy
choses encores plus excellentes qu'il n'est, com-
me peuuent estre senteurs, & compositions ex-

quisées

25

quisées, baulmes & vnguents de grande vertu,
pierres precieuses. Ainsi pour apparoir l'opu-
lence de ceste ville si grande en toutes ses autres
parties, tant bien, & richement ornees, (ce qui
testifie partie de la louange deuë à ce sage &
vaillant Cheualier Monseigneur d'Entraigues
nostre Bailly, & Gouverneur, les ayant par sa
prouidence, industrie, & vigilance, telles con-
seruées en temps dur & calamiteux, duquel à
cesta raison, nous, & nostre posterité, ne tairons
iamais la gloire.) Il ne delaisse y auoir au dedas
d'icelle choses moins reluysantes en apparece, &
toutesfois plus estimables, que ne sont toutes les
richesses & l'or de ce monde. Et qui a il plus à
priser que science, non d'une Rhetorique bauarde,
d'une Poësie lubrique, d'une Philosophie ne
profitant de rien au bien & conseruation de la
societé des hommes? Mais celle sans laquelle les
republiques & monarchies, ne peuuent aucunement
subsister: Telle qu'est la discipline ciuile &
legale de laquelle, à nous comise pour enseigner
avec autorité publique, nous representons &

D. J.

26

Soustenons la dignité: laquelle ce disun Platon a
voulu nommer discipline Royalle, non seulement
pour son excellence, & ce qu'elle est conue-
nable aux Roys, & grāds seigneurs: Mais aus-
si par ce qu'elle est le pιuot, & fondement ne-
cessaire de tous Royaumes; suiuant ceste propo-
sition tenuë de bien grande ancienneté; Que
, de gouuerner vn Royaume sans Iusti-
, ce, il ne seroit possible non pas à Iupiter
mesmes. Que de ceste Iustice nous soyōs le semi-
naire, non pour la ville, ne mesmes pour la Fra-
ce seulle: mais pour tous les pays de la chrestien-
té, vostre Majesté l'eust peu trop plus clairemēt
reconnoist, si ceste sienne entree eust esté aduan-
cée au tēps que les estrāgers ont peu resider sans
moleste en ce lieu pour cause d'estude: De tant
qu'elle nous eust peu veoir accōpagnez de nom-
bre, non seulement de Flamans, Holandois,
Anglois, Escossois, & Allemans: Mais aussi
de vos proches voisins Pomerans, Sylesiens, Bo-
hemes & Moraues, iusques à voz subiects tāt
du fond de Pologne, que principalement des

27

pays adioincts Dantiscans, Prussiens, & Liuo-
niens, desquels pour le renom, & celebrite de no-
stre republique litteraire, nous sommes assurez
d'auoir touſieurs la plus part de ceux qui paſſe-
ront en la France pour cause d'estude. De faſon
que quād à vostre ſouhait Dieu vous aura con-
duict ſain & ſauf en vostre maſon Royalle,
vous y trouueriez la memoire de l'Uniuersité
d'Orleans, ſeconde fille des Roys vos treſchre-
ſtiens progeniteurs, plus emprainte ēs cœurs des
premiers de vostre Iustice, & Conseil, que d'ex-
cellence quelle qu'elle ſoit au dedans des meil-
leures villes de la France. Vous y trouueriez (di-
je) tant ieunes qu'anciens faſans grande gloire
de ſe pouuoir dire Docteurs, ou du moins Li-
cencieſ de l'Uniuersité d'Orleans, d'en pouuoir
monſtrer noz lettres & tesmoignage. Au moyen
de quoy ils ſoient receuz à tenir les magistrats,
dignitez, & charges du pays. Et de tant ſe ſen-
tiront ils plus heureux d'estre ſous la dominatio
d'un tel prince, qu'ils entendront n'estre moins
louable pour ſa prudēce que ſa proeſſe, ne moins

28

amateur des estudes & de Justice, que du faict
des armes, des personnes doctes, que des grands
guerriers: comme vous en avez donne bonnes
arrhes & bonnes enseignes, es lieux de deça,
qui sont sous vostre domination, les quelles voz
vertus rares, nous prierons l'Eternel vouloir con-
tinuer en vous, & prosperer toutes voz actions
à son honneur, & gloire: & conservation de
l'Eglise Catholique, iusques à bonne & heu-
reuse fin.

A P R E S ladiete Vniuersité marchoit
le Preuost des Mareschaux, accompagné
de son Lieutenant, & Archers, reuestuz
de leurs hoquetons de liuree, armez &
montez à l'aduantage.

S V I V I du Capitaine le Roy Cheua-
lier du Guet d'icelle ville, monté sur vn
genet, lequel d'une singuliere grace, &
de vray Capitaine, avec son Lieutenant
conduissoit ses trente archers, vestuz d'un

29

mantil selon l'vsage du temps: au milieu
duquel estoit emprainte tant deuant que
derriere vne estoille orangee: La plus grā
de partie desquels portoient morions &
harquebuzes dorees: & le reste hallebar-
diers, avec le corps de cuirasse & habit
de teste.

T A L L O N N O I E N T ledict Guet les
Huissiers & Sergens dudit Bailliage, &
Preuosté, vestuz à la soldade, ayans cha-
cun la hallebarde: & portans deuant eux
vn escussion de trois fleurs de lys suyuant
l'ordonnance.

Puis venoient à cheual avecques houf-
ses, l'Audiencier du siege Presidial, ayant
en sa main dextre vne baguette semee de
fleurs de lys: Les Greffiers Ciuels, & Cri-
minels, accoustrez d'habits honestes &
decents à leurs estats: Lesquels estoient
suyuiz de messieurs les President, Lieute-
nās criminel, & ciuil, Preuost, son Lieute-

30

nant, reuestuz de leurs robbes longues de
satin, & de damas, les Conseillers Magi-
strats dudit siege Presidial, de taffetas: &
les deux Aduocats, & Procureur du Roy,
de mesmes que lesdicts Conseillers.

P O V R tout lequel corps de Iustice, le
sieur Aleaume, Escuyer, seigneur de Ver-
neuil, President, & Lieutenant General
audit Bailliage, homme d'vne singuliere
eloquence, accompagnée de grande gra-
uité portoit la parole. Lequel venu de-
uant le Roy avec les dessusdicts, meit, vn
genoil en terre: & apres que d'onné luy feut
signe qu'il se leuaist, dist en ces termes.

S I R E , par les contraires affections qui se
combatent en nos ames, nous esprouuons estre
vray le propos du poète Homere, qui dit, que
Dieu donne, & distribue aux hommes, par égalle
mesure, les biens, & les maux, les plaisirs, & les
douleurs, les ioyes, & les tristesses: A ce que le

31

trop grand excess de l'un n'estant modéré & re-
duit à une salutaire mediocrité par l'oppositio
de son cōtraire: n'engendre en nous, ou une in-
supportable arrogance, ou un miserable deses-
poir. Cela disons nous, par ce que iaçoit que cō-
me naturels François que nous sommes, ne desi-
rans rien tant que l'accroissement continual des
prosperitez, honneurs, & grandeurs, de la mai-
son de France: nous sentios en nos cœurs une in-
dincible ioye, de veoir vostre Majesté honoree
d'un tiltre de Roy nouvellement acquis, mais pie-
ça merité. Et que le lustre brillat de voz vertus
sestant eslancé comme vn esclair d'un bout de
la terre à l'autre: ait esmeu une nation si loing-
taine à se venir volontairemēt, voires avecques
hubles & soliciteuses priercs, submettre à vostre
obeyssance. Si est ce que considerant de l'autre
part, que à ceste occasion nous sommes menassez
de perdre bien tost le fruit de vostre presence:
nous ne pouuons tant faire, que ceste ioye ne de-
meure plusque à demy estainte, & amortie en
nous, par l'apprehension de la prochaine tristesse

qui la suit. En mesme maniere quand ce grand
Hercules domteur des monstres de la terre , fut
pour la iuste recompese de ses trauaux, receu au
nombre des Dieux. ne faut pas douter que les
hommes, (encores que ioyeux ils fussent de l'ho-
neur qui luy estoit fait) ne sentissent pourtant un
extreme regret, & desplaisir, ne voyant plus
parmy eux leur inuincible proteeteur & defen-
seur. Et que la terre mesme ne feust aucunement
enuieuse contre le ciel, le voyant enrichy, & pa-
re de sa plus precieuse despouille. Ceste cōparai-
son veux je bien faire de vous, Sire, à ce grand
prince la sans craindrie qu'elle soit trouuee ine-
galle: Si ce n'est peut estre, de la part de luy, pour
n'estre ses œnures entierement correspondates à la
grandeur & excellence des vostres. Car que fit
il iamais de plus grand que d'auoir combatu, &
desfaict le serpent Hydra? Lequel s'il en fait
croire les Poëtes estoit rendu plus fort, & plus
puissant, par ses propres playes, & naureures.
Et quel monstre estoit cestuy la, cōpare à celuy
que vous avez, dez vostre premiere, & plus ten-

dre

32
33
dre ieunesse si hardiment assailly? si vaillamment
combatu? Et si heureusement surmonté? le dy,
Sire, ce monstre horrible, & cruel de guerre ciui-
le, qui avecques un nombre infiny de fortes &
puissantes testes, dez & depuis dix ans en ça, ne
cesse d'infester la France, tant de fois renuersé,
tant de fois releué? Lequel neantmoins, nous
voyos aujourd'huy par vostre incōparable ver-
tu, assistee de la toute puissante grace, & bonté
de Dieu, (cōpagne indiuisee de tous vos magna-
nimes actions) estre pour la derniere fois, de tous
pointz terrassé, & abbatu pour iamais plus ne se
resourdre. C'est donc à bo droict, Sire, que vous
estes aujourd'huy cōme Hercules, receu au nom-
bre des Dieux : c'est à dire au nōbre des Roys,
lesquels pour ceste souueraine authorité, & puis-
sance qu'ils tiennent, & excercēt entre les hom-
mes par commission & delegatio de Dieu, sont
dicts & appellez Dicux, mesmes en l'escripture
sainte. C'est conseqüemēt à tresbonne & ius-
te occasion, que nous nous sommes disposez, &
preparez à toute resouissance & allegresse: &

E. J.

34

non nous seulement, mais toute la nation Françoise, comme celle qui plus que nul autre se com-
plaist, & delecte en la prosperité de ses princes.
Mais non pourtant ne se peut, cōme i'ay dict, la
douceur de ceste ioye escouller en nos cœurs, sans
y apporter autāt, ou plus d'amertume, pour l'in-
consolable regret qui nous vient saisir, quand
nous sommes contraincts de penser, que le plus
beau, & le plus excellēt ornement de la Frāce,
sen va pour enrichir, & bienheurer vne natiō
estrangere. Me pardonnent les Pollonnois de ce
mot. Car puis que tant est que voulans par eux
edifier vne race de Roys excellēte sur toutes au-
tres, ils ont esté si prudens, & si aduisez, que de
choisir le complaint de France, a Dieu ne plaise,
que ie leur porte enuie de ce bonheur, qu'eux
mesmes par leur prudence se sont acquis & pro-
curé: Mais biē voudrois que la fœlicité qui leur
vient, n'apportast point tant de diminution à la
nostre. Or Sire, pour diuertir autāt que possible
nous est, ce triste & ennuyeux souuenir mal con-
uenant à la celebrité de ce iour: Nous conuertirōs

35

nōstre propos à ce grand Dieu des Dieux, ce
grand & souuerain Roy de tous les Roys, le sup-
pliant de tous nos cœurs & affections, que com-
me par sa diuine prouidence, disposant toutes
choses en douceur & suauité, il luy a pleu en iu-
ste loyer, & guerdon de vos laborieux seruices,
faicts à luy, & à son Eglise, decorer vostre chef
d'une courōne Royalle, si belle, & si grande: Il
luy plaise aussi par sa bonté l'affeurer mainte-
nir, & conseruer, à vous & à vostre noble, &
illustre posterité, à treslongues années. Chose
non moins esperee, que desiree de nous: si tant
est, que les Royaumes, & grandes seigneuries,
acquises par la volōtaire submision des subiets,
conduis & poussez du feul respect de la vertu,
sont ordinairement plus stables, plus fermes, &
plus durables, que celles qui sont coquises à for-
ces d'armes. Et lesquelles consequemment, ne se
peuuent retenir, & conseruer, que par la mesme
force & violence. Nous le supplirons aussi, que
le tige de ceste heureuse race le Roy nostre sou-
uerain seigneur, & tous les branchages qui en

36

sont yssus & procedez, puissent tellement prospérer, croître, & foisonner, que l'on puisse encore, & bien tost, veoir ce que autrefois s'est venu au grand honneur & gloire de la nation Frāçoise: Tous les plus grands plus éminents, & signallez Royaumes de la terre, estre comandez, regis, & gouuernez par Roys, & princes, yssus du sang de France, & que le lys d'or, ceste belle & excellente fleur, au pres de laquelle toutes autres sont moins que espines: puisse encores extēdre ses racines deçà & delà la mer, & partous les endroits de la terre habitable. Et ce, si fermement & si auant, que ce soit pour y demourer à toute éternité. Ce que nous ne desirōs point, plus pour nostre parfaict contentement, & satisfaction: (Combien que pour cela le desirons nous) Que pour le bien, & profit de tout le monde uniuersel, qui de meilleurs, plus iustes, & plus debonnaires princes ne peut receuoir commandement.

A V R E S T E, Sire, nous vous offrons, ce que pieça, & naturellement est vostre. C'est-as-

37

sauoir, nos cœurs, & affectios, que nous vouons, dedions, & consacrons au seruice de vostre maiesté, pour en disposer, pres, & loin, selon vostre bon plaisir à toutes occurrentes, & occasions.

S V R si peu de disertes parolles, & graves sentences, l'on peut aisement asseoir solide iugement de la grādeur, & suffisan ce dudit sieur President: La prudence, intégrité, & debonairété duquel, est à vn chacun admirable. Tellement que tous ceux qui le cognoissent, ne luy peuuent bailler moindre epithete, que de l'appeler B O N I V S T I C I E R, & dire de luy, ce que le pere d'eloquence attribue au iuge prudet, & droicturier: *Habet in consilio legem, fidem, religionem & aequitatem.* Tant à cause qu'il est en toutes ses actiōs droict, iuste, & clement à l'endroict des innocés: Que leuere aux delinquans: Aymant sur tout pieté, vnanimité, & concorde. Que si d'aumenture suruiet quelque contētion

E. iiij.

38

entre les habitans, Il est vigilant, industrieux, & puissant en conseil, pour aussi tost la vuyder, & reduire les parties à benevolence, & amitié. Chose à la verité tresdigne d'estre par tous officiers imitee. D'autant que toute Republique vient en ruyne si les citoyens ne sont unis par amitié.

A P R E S suyuoit le Capitaine de la cinquantaine d'icelle ville, accompagné de ses cinquante archers, portat chacun vne hallebarde doree, reuestuz de hocquetos de leur liuree ordinaire, iaulne & rouge argentez, aux armoiries de la ville, qui sont trois fleurs de lys, & au dessous trois coeurs de lys. Armoiries vrayement conuenables & iustement attribuees a icelle pour bon respect signal, & heur fatal. Car à sincerement dire, elle est le cœur de France. (Cœur di-je) non tant pour la situation, que pour estre au desir du cœur du Roy, pour l'inuiolable loyau-

39

té, & fidelité, qu'elle a tousiours porté à ses Roys. Et si d'auenture quelque Monmus, pour honnir par son mesdire l'honneur de ceste ville, obijçoit les deux surprises aduenués, l'vne 1562. & l'autre 1567. I'employe pour responce, le cartel cy apres inseré, F I D A M E O S &c. D'aūtage elle est le pourpris ouquel ce prestant F L E V R O N R A D I E V X à pris (de la tige d'or des D E V A L L O I S) sa Royalle splendeur exaltee pour l'influence de ses vertus partout lvnuers. De laquelle ceste ville, sa Majesté estoit au precedent Duc. Ainsi que ce bon Roy Loys xii. succeda à la Couronne estant lors Duc d'icelle : Heureusement destinee en Duché, au xi. fils de France. Les singularitez, & antiquitez de laquelle ie d'esciprois, n'estoit que l'vn des plus rares & exquis personnages d'icelle, m'a preuenu en c'est endroict.

40

P v t s marchoit Messieurs les Maire,
& Escheuins d'icelle ville vestuz chacun
d'vne robbe de velours noir, selo leur ac-
coustumee v l a n c e , vraiz œconomes &
peres de patrie (Tels & à bon droict ie les
puis nommer) A cause qu'ils dirigēt tres-
prudemment leur visee au seul but de l'uti-
lité publique, & à immortalizer & perpe-
tuer la fidelité, respect, & obeissance que
doit ladite ville au Roy nostre souuerain
seigneur, & à honnorer sa Majesté, & la
sacree semence du lys Gaulois, Assitez
des officiers de leur hostel commun, &
de grand nombre de notables habitans
de ladicte ville: Pour tous lesquels le spe-
ctable Iuriscōsult & ancien Aduocat d'i-
celle M. Iehan Mallaquin à rhetorique-
ment adressé son oraison aupreux & tres
indomtable H E N R Y, en telle façons

S I R E , si ie voulois entreprendre dignement exprimer, & declarer vos Heroiques

vertus

41

vertus & louanges, se seroit faire chose à moy
impossible, & en tout & par tout excedente la
capacité de mon esprit : Mais si donner tesmoi-
gnage de cœur bien affectionné ne doit estre im-
puté à blasme, nul (s'il n'est iuge inique) ne me
condamnera de temerité si ie ne delaisse ceste
charge à autre, qui mieux que moy, pourroit co-
tenter la grandeur de tel affaire. Et me suffira
pour le present, dire, & recognoistre, que l'al-
tesse & splendeur de vostre Majesté, non seu-
lement a penetré, & est paruenuë iusques aux
externes nations, mais aussi a vollé par tout
l'uniuers : Et pour singulier & exquis tesmoi-
gnage parlera pour moy la preéleue & admira-
ble election faicte de vostredicte Majesté par
les Polonnois : pour estre leur Roy au lieu du
Serenissime Sigismond Auguste, vien que
selon le recit des anciens historiographes, tou-
tes elections des Roys faictes audict Royau-
me, se trouuent restranctes à la loy introduicte
de la natale douceur de la patrie, qui retient, &
embrasse le sien plustost que l'étranger : Selon

F. 1.

laquelle loy furent esleuz les premiers Roys de
Poloigne, Ladislaüs, Casimir, & autres subsequens Roys issus de mesme nation Polonnoise.
Mais vous, Sire, entre les de Vallois excelllement vaillant, & entre les de Gaullois tres-belli-
queux, & magnanime, avez esté en vostre ab-
sence, esleu par les Polonois leur chef & Roy:
Chose admirable: Car les Polonois s'egayant
& tirant à liberte ou plustost sortant aucune-
ment des liens de la prescripte forme d'élection,
se sont à l'imitation de la mouche mellifluë, ar-
reste au cœur du lys, & thym aromatizans, du
pourpris de la France, ouquel ils vous ont choisi
esleu, & recueilly pour tressuaue & odorife-
rante fleur. Et si ceste immutation d'élection se
trouue faillir par la confusion antique des Roy-
aumes de D'almatie ou Vnguarie & Boesme,
i'auray recours à la plus certaine raison de vo-
stre election: Qui est qu'elle est descendue &
esté transmise du ciel en terre, pour miraculeuse-
ment vous veoir prosperer, & regner sus tāt de
peuples, que vostre seulle Royalle vertu vous a

renduz subiects. Les louables mœurs des Polon-
niens nous donnent & à tous les François singu-
liere ioye & allegresse de vostre élection. Car
les escripts tant anciens que modernes, font foy
que ceste natiō populeuse, belliqueuse, & riche,
poursuit de si feruente amour son Roy, & en est
à proprement parler, si jalouse: Qu'elle a diuisé
son Royaume en quatre regions, & prouinces,
pour paregales parties de chacune annee, veoir
& saluer son Roy, & subir ses commandemēs?
Les Roys Polonois ont tiltre esgal aux Roys
Treschrestiens, & n'ont le plus souuent guerre,
que contre les Scythes, ou Tartares, & Mosco-
uites infidelles. Ce qui nous fait, & à tous Frā-
çois constammet soustenir, enuers & contre tous,
que les Polonois n'ont peu faire, meilleure, ne
plus assurée élection d'homme vivant, que de
vous, qui estes yssu des Roys de Frāce treschre-
stiens, & de main en main avez receu le tiltre
& charactere de Treschrestien, qui avez audit
tiltre singulierement dressé, & conformé toutes
vos actions: En sorte que à tous François avez

44

seruy de lumiere aussi fulgète, que celle du chandelier sacré. Et pour ces causes le Roy des Roys, vous a dote de si signalles vertus, & proeesses, que vous avez brisé & rôpu la teste, aux serpens, Hydres, Chymeres, & aux monstres terribles, qui s'estoyent eslevez en la France pour effacer ce tiltre de Chrestiente, & avez este le bras droict, & roide pour aneantir les ennemis de la France, qui vouloient troubler l'estat d'icelle. Auez aussi employé toutes vos forces, pour soubs l'obeissance de nostre Roy, treschrestien vostre frere, & dont estes Lieutenant general, nous faire redre pacifiques: Dequoy vous avez acquis los immortel. Et est & sera la Frace per-
petuellement obligée à vostre Majesté. Mais, Sire, quand d'autre part, nous venons à renouer en memoire tous les bienfaicts que la Frace a receuz de vous en si grande abondâce: Mesmement nous habitans de ceste ville & Vniuersité d'Orleans, & que maintenant nous voyos vostre partemēt préparé, pour faire demeure en si lointain Royaume: Cela nous apporte incre-

45

dible tristesse: Car nous auions en toutes sortes d'affaires, & afflictions, & à toutes heures, recours à vous qui estiez (apres nostre Roy,) second port de refuge, où nous fachions nos anchres. Et iamais vostre debonnaireté ne nous a manqué. Ceste seulle esperance nous nourrit, & cōforte, que l'amour d'ot vous nous poursuivez dez vos premiers ans, a faict si profondes racines en vostre cœur Royal, que nulle distâce des lieux, tant soit grande, ne vous pourra separer d'avec nous. Dequoy, Sire, nous supplions humblemēt, vostre Maiesté, qu'il vous plaise nous retenir à iamais pour vos mieux affectionnez, & loyaux seruiteurs, & subiects. Et auant vostre partemēt, nous faire tenir place au meilleur endroict des coeurs de nostre souuerain Roy, de nostre Roynet tres-Auguste, de nostre souueraine dame & Duchesse, de nos Seigneurs, & Dames, vos freres & sœurs: Et généralement de tout le noble sang Royal. Quoy faisant, Sire, nous serons de plus en plus, tenuz à prier Dieu, pour vostre Royalle Maiesté, prosperite, & santé.

F. 11j.

46

C E S T E oraison paracheueee, le si-guelle Maire de ladicté ville, auroit pre-senté à son alteſſe, comme Lieutenant General de la Majesté souueraine ſon frere, repreſentant ſa perſonne en tous ſes paſſes, terres, & feigneurieſ de ſon obeiffance, les cleſſes, & toute ſubmiſſion ci-toyēne d'icelle ville: Lequel d'vn grauité tres-auguste, & ſelon ſa naturelle inclina-tion, les auroit remerciez, & delaiffé les dictes cleſſes, ès mains dudit Maire: Difat que la fidélité desdicts habitans acquise d'antiquité, eſtoit aſſez cogneuë au Roy ſon frere, laquelle demoureroit pour eter-nel heritaſge à nous, & à noſtre poſte-riété.

I N C O N T I N E N T apres le Roy deſcendit dudit theatre, & monta à cheual, pour entrer en ladicté ville, à l'entree de laquelle luy fut preſenté vn Daiz, ſouſtenu par quatre desdicts Escheuins.

E T comme il eſtoit ſur le pont d'icelle

47

ville, commencerent à iouer vne grande quantité d'Artilleries, qui eſtoyent ſur le bord de la riuiere. Lesquelles furent ſouuent, & habilemēt chargees, & deschar-gees. Chose à la verité qui apportoit vne grande admiration aux ſpectateurs.

A I N S I dont entrant le Roy en ladicté ville, accompagné de Monſeigneur le Duc d'Alençon & du Roy de Nauarre ſes freres, & desdicts Princes de Condé, de Guife, des Cheualiers, & Seigneurs de leurs ſuites, & aussi desdicts Maire & Escheuins: Trouuerent les ruës tappiſſees de très belles, très-riches, & ſomptueuſes tapiſſeries, & bordees de toutes ſortes de personnes: Lesquels demonſtroient en leurs viſages, & par leurs contenances eſtre ioyeux: De ce principallement, qu'il auroit pleu à Dieu le creator, leur faire ce bien, & octroyer c'eſt heur, de veoir la Majesté d'un tel Roy, reuenu d'un lieu

48

plein de dangers : Desquels toutesfois il
auroit esté preserué par le Roy des Roys:
Lequel ne delaisse iamais les siens, ains
les achers, comme entre nous humains
auons precieuse la prunelle de nos yeux.

ET finalement sa Majesté fut conduite
en tel ordre iusques à l'Eglise Cathedrale
de Sainte Croix, où l'ILLUSTRISIME & RE-
VERENDISSIME Prelat, M. Mathurin
De la Saussaye, Conseiller du Roy nostre
sire, Evesque d'Orléans, a d'vne grauité
episcopalle, faiet, au prælustre Roy de
Poloigne ceste oraison.

SIRE, nous auons des tesmoignages fort
illustres de l'escripture sainte, & d'autres hi-
stoires anciennes, que quand nostre Seigneur,
a voulu dresser l'œil de sa clemence sur son peuple
qu'il a venu affligé, il a suscité des princes heroi-
ques, pour les deliurer de l'oppression & violence
des tyrans: Comme il est escript au troisième
chapitre d'Exode. I'ay veu, dict nostre Sei-

gneur

49

gneur à Moyse, l'affliction de mon peuple
en Ægypte, ie suis descendu pour le de-
liurer: Ainsi par le commandement de Dieu les
Hebrieux furent retirez par ce Moyse de la
seruitude de Pharaon, par le passage de la mer
rouge: Depuis Iosué son serviteur, les ayans in-
troduits en la terre de promission, Gedeon, Iepheth
& Sanson, Capitaines trespreux les ont preser-
uez des incursions des Cananeens: Ausquels
ayant succéde ce grand Roy, & prophete Da-
uid, vainquit en singulier combat cet outrecui-
dé gean philiste reformidable aux bandes
d'Israël qui desfioit l'armee du Dieu vivant:
Et infinis autres bons Roys, & coducteurs de ce
peuple que i'obmets pour briefueté, qui ont esté
l'idolatrie, & restitué le pur service de Dieu,
& doctrine sincere de ses prophetes. Speciale-
ment ce bon Iosias qui fit lire publicquement
dedans le temple de Salomon, le liure du Deu-
teronomie. Apres la transmigration de ce peu-
ple pour ses pechez en Chaldee, & Mesopo-
tamie qui pour lors estoit regie par Nabugoda-

G. j.

50

nosor Assyrien, nostre Seigneur a inspiré le cœur de Cyrus Perseen ainsi qu'il est escript, au premier liure, & chapitre d'Esdras, & quarente cinqiesme de la prophétie d'Isaie, pour les remettre en leurs biès, & liberté. Et si nous voulons passer plus outre, & considerer quel a été l'estat de son Eglise, depuis son incarnation, il est assez notoire comme il a produict & esleue vn Constantin, fondateur du temple ouquel nous sommes. Des Theodoses, & autres Empereurs Chrestiens, qui ont maintes fois renuerſé la fureur & cruauté des tyrans, & barbares, qui impitoyablement persecutoient ses membres. Et sans chercher des exēples plus loin: N'auons nous pas eū en nostre France vn Charlemagne, des Loys, des Philippes, des François, des Henry, & des Charles, de ceste grande & heroïque maison de Vallois dōt vous estes yſſu? Qui avecques une prestance, valeur, & proſeſſe incomparable de cœur inuincible, ont purgé, & extirpé les erreurs, & faſſes doctriñes, qui retardoient le cours de son Euangile? Mais que

51

dirōs nous des Roys de Poloigne ausquels vous succedez? Leurs annales portent que depuis ſix cens ans, qu'ils ont receu la lumiere de l'Euan-gile, & de la foy Chreſtienne, iamais ne ſe ſont desuoyez de leur religion. Le zele, & la pieté d'aucuns a été ſi feruente, que le Cardinal Oſſius Euesque de Vermiense en Poloigne homme de rare erudition, & de vie exemplaire, diſt en ſes escripts, que defunct Sigismond, Roy de louable memoire, & ſes ayeulx, ont eu l'amour & la crainte de Dieu ſi auant emprainte en leurs coeurs que l'ambition & accroiffement de leurs eſtats ne les ont iamais peu feschir ny demouoir. Que Ladislauſ ayeul dudit Sigismond ayant une fois été élu Roy de Boëſme, (qui nouuellement par l'induction des heretiques, s'estoyent ſeparez de l'Eglise Catholique,) reſpondit ouuertement aux ambassadeurs dudit Boëſme qui luy estoient venus congratuler ſon election, & apporté ſon ſceptre: Qu'il n'eſtoit pas deliberé d'accepter le gouuernement d'un peuple qui ſ'eſtoit ſi teme-

G. ij.

rairement fouruoyé, s'il ne vouloit abjurer
sa doctrine erronée, & retourner au trou-
peau de l'Eglise. Tesmoingne d'avantage ce
vertueux Prelat, que maintefois a ouy alleguer
audit Sigismond ce passage de l'Evangile, es-
cript au seiziesme chapitre de Saint Mathieu.
Que proffitera à l'homme, quand il aura
gaigné & vaincu tout le monde, & il
faict perte de son ame? Parolle véritablement
digne d'un tel prince: Desquels tous sus nomez
avez suiuyl la trace, par tant d'insignes trophées
& victoires qu'avez rapportees de vos enne-
mis, pour maintenir l'honneur de Dieu, esleue
& auancé le regne de son fils. Il vous a orné de si
singuliers dons, & rares vertus, qu'estans espan-
dues en toutes les parties de la terre, avez esté
appelé en Pologne pour souverainement regir &
gouverner un peuple fort Chrestien & belli-
queux. Et pour tant de trauaux, labeurs, & pe-
rils qu'avez soustenus, nous recognoissos en tout,
& partout, avec humbe remercimens, le bien
& repos que par vos proesses vous nous avez

procure. Ne doutant pas que n'avez esté suscité
de Dieu, pour tirer son peuple & son Eglise
d'un abisme de malheurs, où miserablement el-
le estoit precipitee. Et en monument éternel &
souuenance de si singuliers benefices, qu'auons
receu de vostre main: Nous protestons deuant
Dieu & ses anges immortels moy, & mes con-
freres, qui sont icy, que nous vouons & sacrifiōs
nostre cœur, & nos ames, & tout ce que nostre
Seigneur a mis en nous, à vous faire treshumble
service, & prieres en public & particulier: à fin
qu'il luy plaise vous assister en toutes vos sain-
ctes entreprises, & prosperer le cours entier de vo-
stre aage pour seruir perpetuellement à sa gloire.

O R apres que le Roy eut fait sa priere
& oraison à Dieu en ladie Eglise, fut
conduit en l'ordre cy dessus iusques au
Chasteau préparé le plus richement d'o^t
l'on se peut aduisier. Auquel allant & pas-
sant par la place de l'Estage tous les en-
fans de la ville, tant de pied que de che-

G. iii.

54

ual qui là l'attendoient le resaluerent: Et apres vne infinité de harquebuzades & pistolades qui furent tirees par l'espace d'une bonne heure, vn chacun se retira en sa maison.

ENCORES pour decorer le triomphe, & le rendre plus celebre & magnifique, ont esté erigez quatre portaux fort richement elabourez en toute excelléce d'architecture , desquels à present i ne m'occuppe à descripre par le menu , l'industrieux, superbe, & subtil artisice : Car autrement me seroit plustost traicter reigles & preceptes d'architecture , & entreprendre sur l'estat de ceux qui en font profession ordinaire, que de suyure mon dessein. Et me suffira de dire qu'ils estoient dressez és lieux eminents, par lesquels sa dicté Majesté deuoit passer , & preparez en l'honneur d'iceluy , à fin de perpetuer la memoire de ses vertus heroïques, dont

la tres illustre alteſſe["] est plus que humainement doueeë: L'vn desquels estoit posé à l'endroict de la porte des Tourelles à entrer sur les ponts , où y auoit à dextre les armes de France , & à senestre celles de Poloigne , enuironnees de festons de Laurier, & pour trophee.

H E N R I C O P O L O N . R E G I . G A L-
L I C A R . F A C T I O N . I N V I C T I S S .
E X P V G N A T O R I . P O P . A V R E L .
H O N O R I S E R G O . D . D . Q . Z .

E T à la verité se nous eust esté vne note d'infamie, & d'ingratitudo bien remarquable, si nous nel'eussiōs magnifié d'un cœur ouvert , & manifeste , pour quatre raisons: La premiere que nous deuons de tout droit, diuin, naturel , & humain executer la iussion de nostre souuerain: La seconde qu'il est son Lieutenāt gene-
ral: La tierce pour n'estre en obiect d'in-

56

gratitude (peché merueilleusement destestable & desplaisant à Dieu & aux hommes) enuers iceluy seigneur qui s'est exposé en si hazardeuses batailles , & prises de villes pour nostre liberté : Ausquelles se sot apparues estre en luy seul les forces d'Hercules, la hardiesse d'Hector , la noblesse d'Alexandre, l'engin de Pyrrhus, & la fortune de Scipion , faisant trembler avec ses foudroyantes armes ce bas hemisphère, & les contendans contre le ciel & la courone Françoise: Et la quarte & dernière raison est pour epinicie, & congratulation de son heureux succez , & exaltation en sa dignité Royalle,

V N autre des portaux estoit dressé à la porte saint Iaques à entrer du pont en la ville , par dessus la cornice d'iceluy estoit esleué vn sode chargé d'un plinthe sur lequel estoient posees trois somptueuses Deesses : C'est assauoir RENOM-

mee

57

M E E aislee,& de sa buccine sortoit ceste tant serieuse sentence , extraicté du psalmiste Royal Dauid legitimemēt adaptee pour insigne de merite au munificque, & preeleu Roy de Poloigne.

DILEXISTI IVSTITIAM, ET
ODISTI INIQVITATEM: PRO-
PTEREA VNIXIT TE DEVS, DEVS
TVVS, OLEO LÆTITIAE.

C'EST le loyer ordinaire des princes vertueux , de recueillir le fruit de leur Justice en honneurs , lesquels ils n'auront pourchassez , & sur ce subiect, les historiens anciens nous fournissent infinis exemples : Comme entre autres de Numa Pompilius : Lequel apres le decez de Romulus , feust instamment requis par ambassades de succeder au Royaume: Ce qu'il refusa & apres s'en estre ex-

H. j.

58

cusé enfin le receut. Autant en est tesmoigné, de Quintius, de Sertorius, Pertinax, Vespasian, Lothaire III. Lesquels ont eû plus de peine à refuser & s'excuser des empires & royaumes, qu'ils n'ont eû de soucy à les briguer, ne conquérir. Comme font plusieurs, qui pour s'esleuer aux honneurs n'espagnent or, argent, sang, amis, ne tout ce que l'ambition leur moyenne pour y paruenir: Ce que les nations étrangères & incognues ont volontairement présenté, aux vertus recommandées de HENRY DE VALLOIS ainsi que nous est d'abondant & bien à propos démontré, par autre Deesse PALLAS portant en main la couronne Polognoise & à icelle estoit ioint ce verset.

REGNUM RECTE FACIENTI
BVS OFFERT.

59

COMME de fait sa seulle vertu luy a présentée la couronne: Ou bien pour parler plus intelligiblement, se sont les estats Polognois, qui estans abstraicts & ravis en ses vertus inenarrables, cōtemplation & apprehension de ses perfections, l'ont trié, & choisi comme gemme, & pierre précieuse entre tant d'illustres compéteurs, à fin de (par son moyen) retourner en vn siecle plus que doré, qui réussira perpetuellement à leur felicité, honneur, & gloire. Et non sans raison. Attendu ses vertuz heroïques. Car si Lysander a réputé, & iugé le Roy Cyrus tres-heureux, pour auoir ioincte la vertu avec la fortune. De combien doit on plus extoller ce magnifique Prince Gaullois auquel fortune a ceddé à sa vertu? Et pour ce excelle non seulement ledict Cyrus, Mais en foy Sexte Pompee fils du grand Pompee, Alexandre, & Scipion: En pieté naturelle Metellus surnommé Pius, les

H. ii.

60

trois Decius, Ptolomee, & Seleucus: En hospitalité Massinissa, Scipion le grand, Cæsar, & Theophraste : En prudence Quintius Fabius Maximus. Est outre inuincible & constant en toutes ses actios comme Hannibal, Mansuetude autant ou plus qu'Alexandre le Grand , lequel vsoit de telle facilité & douceur, que mesmes il escoutoit ceux qui repronoient ses vices : Courageux en cōparaisō de Caius Cesar, & Paule Æmille. En Pieté, & Iustice diuine, naturelle, ciuile , & iudiciale, imitant les vestiges & traces Tres-Chrestiennes (comme en toutes autres vertus) des Roys magnanimes ses progeniteurs, & en peculier , le bon Roy nostre souverain & naturel seigneur, C H A R L E S V I I I . à present regnant, qui plus que tous les autres à ces vertus celestes infuses de Dieu heureusement en son esprit, & comme yn Hercules porte d'allegresse ces deux fortes colônes de P I E T E E T

61

I V S T I C E en sa deuise , pour seruir de mirouer & patron à ceux qui sont, & qui meritet, estre colloquez en ceste dignité Royalle.

E T l'autte Deesse estoit F R A N C E laquelle d'vne merueilleuse grace & modestie , disoit comme pensiue. H V N C M I H I F I L I V M , E T M A R T E P O - T E N T E M , E T P R V D E N T E M M E N T E E X T E R Æ I N V I D E N T N A T I O N E S . En quoy nous sommes perplex à resouldre , affçauoir si les estats de Poloigne , sont plus heureux de ioûir d'un tel Prince, que nous infortunez d'en estre priuez . Hesiode a fait deux rangs de Sages , mettant au premier ceux qui d'eux-mesmes sont assez aduisez : Au second ceux qui empruntent d'ailleurs conseil dont ils manquent, ainsi que plusieurs Roys , nations & prouinces ont attiré à

H. iiij.

61

eux les hommes sages, pour par leur prudence conduire mieux les affaires de leur republique, comme Platon & Dion ont manié sous Dionysius, le Royaume de Syracuse. Or pour ce que ordinairement l'ō souhaitte à vn Prince qu'il soit *Augusto felicior, Traiano melior*, Dieu ayant ia fait l'vene & l'autre grace au Roy de Poloigne: reste qu'il suyue c'est aduertissement.

*Tu regere imperio populos Henrice, memento,
Haec tibi sint artes: pacique imponere morem.
Parcere subiectis, & debellare superbos.*

ET pour reuenir d'où nous sommes destournez , vn autre desdicts portaux estoit posé au dedas de la ville au lieu où souloit estre la porte Dunoise , auquel y auoit pareillement esleué au dessus de la cornice vn sode , chargé d'un plinthe en admortissant , en la circonference duquel estoit à pied droit esleuee A V R E L I A Deesse de grand renom , laquelle d'un

62

intrinsecque soupir, & indicible regret, s'excusoit , ainsi qu'il estoit insculpé au fronteau du sode , entre deux arules en facon de stilobates chargez de deux grands vases entremoulez d'antique.

FIDA MEOS COLVI NVLLO
NON TEMPORE REGES:
QVOD FACTVM SECVS EST, VIS
HÆC FVIT ASPERA FATI.
ET CVLPA HÆC MERITIS DONAN-
DA EST VNICA MVLTIS.

A H , pourroit on reuocquer en doute, que nostre premier & second exil , doiue en rien maculer nostre tant authentique fidelité, acquise par nos maieurs ? Non. Car pour quelque funeste & barbare conspiration de trahison & prodition, que les Sinons ayent peu proieeter contre, & au preiudice d'icelle , & de nostre

64

Christianisme: Ils n'ot peu toutes fois alterer, ne desuoyer nos cœurs du droit chemin d'obeissance deue à nostre Prince, ne nous extorquer ce beau, & excellent ioyau de loyauté & fidelité à son endroit: Ne semblablement nous rauir ce sacré deposit, qui nous a esté donné par le saint Esprit, emané de IESVS CHRIST, entretenu, & maintenu, d'un commun consentement vniuersel, & antique, marqué, & characteré en nos fronts.

ET l'autre portail estoit dressé à l'entrée de l'Esteppe de la dict'e ville, du costé de la dict'e eglise cathedralle, à l'endroit de l'antique porte de l'acienne enclosure, accompagné de grandes colonnes Ioniques architraues, moulures, frizes, cornices par bonne & iuste symmetrie, enrichi (cōme estoient les autres) de viues couleurs, de si plaisante & artificielle structure;

structure, edifiez selon l'art d'architecte, que pourroient estre ceux, qui sont bastis sur fondement solide: & en vn tableau pendant au sode on pouuoit lire.

H E V Q V A M N O S T R A I N G E N S
C O M I T A T V R G A V D I A L V C T V S.

Pour demontrer par lesdicts habitans, leurs esprits estre combatus de deux contraires passions, procedantes toutesfois d'un mesme subiect, & personne: Assauoir d'une grand' aise, & alegresse, d'auoir c'est heur de veoir à l'œil cil de qui ils auoyent entendu par la constante renommee & cogneu aussi les diuines vertuz, & merites: D'autre part du regret de sa departie de ce Royaume, où il a pris sa naissance, nourriture, & execution des exploits bellicieux & heroïques entreprises. Dequoy lesdicts habitans porteroient quasi envie & jalouzie aux estrangers, qui en recueilleront la iouysance.

I. J.

A ceste cause peuuent à bon droict dire le contenu en ce verset , que leur ioye est accompagnée d'un grand dueil . Ne plus ne moins que les anciens Greçs appelloient volupté aigre douce .

VOILA en sommaire ce qui s'est passé au faict de ladiete entree , lequel Amy Lecteur , ie te prie vouloir accepter d'aus si bonne volonté , que par effect sa Majesté la receu , pour fragment de benignité de ladiete ville : Et ne consideres tant ce qui a esté faict , que ce que nous avons voulu faire . D'autant que si nous n'auons peu correspôdre au deuoir , auquel l'emiance de son estat , & nostre office nous astreignent : Cela se doit attribuer non à faute de vouloir bien affectionné , Mais à la grandeur de ses merites , & à la petitesse de nos forces . Ainsi que vous Monseigneur d'Entraignes scauez fort bien , autrement ce present recueil n'eust osé

pré dre l'air pour la crainte d'aucuns censeurs critiques . Car s'il aduient que noz œuures soient trouuees bonnes & louables , & qu'elles soient louees par aucuns (côme il ne se peut faire autrement) elles seront neantmoings blasonnees par infinitis , & pour vn collaudateur , nous aurós mil detracteurs , & pour vn Apollon mil Midas , ignorans ce que nous enseigne l'Apostre au treiziesme chapitre de l'epistre aux Rommains , *Qui diligit proximum legem impleuit* . Et ores qu'il se trouuast quelque sycophante , nous auons par aduantage sur luy que medisance est inferieure à nostre louange .

FIN.



A V R O Y D E P O- L O I G N E .

O D E .



I les mignons des Dieux
Sont les Roys glorieux :
Que nous iugeons des faicts
Vertueux par eux faicts.

Il faut malgré enuie,
Maintenir par ta vie
H E N K Y , qu'ils ont tes iours
Caressé à tousiours.

Car un grand Roy pour pere
T'ont donné, & pour mere,
Princesse vertueuse,
Et à jamais heureuse.

Qui d'excellente gloire,
Meurent en ta memoire,
Et en ton noble cœur,
TO VSIO VRS DIEV EST VAINCUEVR.

Tu as ceste sentence,
Par la haute puissance
Du grand Dieu de la haute,
Accomplly comme il fault.

Quand de grand' hardiesse
En ta basse ieunesté,
A brisé les efforts
Des rebelles bien fortz.

Si que virilement,
Leurs forces viuement,
En batailles rangees,
Trois fois as renuerseez.

De là, la saincte Eglise,
Quasi bas (helas) mise,
A repris sa vigueur,
Et sa premiere fleur.

Pour iuste recompense
Son espoux d'alliance
I E S V S - C H R I S T , t'enuironne
Le Chef d'une Couronne.

Et te donne en partage
Peuples en heritage,
Peuples victorieux
Sur tous ses enuieux.

Que si ie vouloy dire,
Ou bien pouuoy descripre
Le reste de vertu
Dont tu es reueftz.

Te demanderoy tousiours,
Des iours apres des iours,
Pour entreprendre à faire
Un impossible affaire.

Ainsi que fait iadis,
Simonides requis
De diffinir l'essence,
De Dieu, & sa puissance.

Quoy donc, Muse, dy moy,
Fault-il demourer coy ?
Non : Mais en euidence
Fay selon ta puissance.

Parquoy vn peu diras,
De luy, puis finiras:
Faisant humbles prieres
Au grand Dieu des lumieres.

H E N R Y tres-glorieux,
La faueur des hauts cieux,
Te suit comme compagne
Soit en ville, ouz campagne.

D'autant que tiens la Loy
Fernement, & la Foy,
De tes progeniteurs
Du seul bien amateurs.

Suit apres Picté,
La Debonnaireté:
Des arts la cognoissance
Et des sœurs la science.

La science Royale,
Qui te rend immuable,
Soit en faictz, ou en dictz,
Que pense, & que tu dis.

De façon que la France
A eu ton excellencie
De tout temps admirable,
Comme à son Roy feale.

Or pour mettre une fin,
Au mien présent dessein :
Je diray ma priere,
Que veux estre ordinaire.

H E N R Y Roy de Polongne,
Le Dieu viuant te donne,
Regir hommes soubs toy,
En Iustice, & en Foy.

Que pour ce faire il face,
Que tu sois en sa grace
Continuellement:
Ainsi qu'es de present.

Car sans doute seras
Heureux, & floriras,
Tant icy bas, qu'es cieux
Où vivent tes ayeux.

R E S P I R A N S S P E R O.

HAUKOBA BIELECKA OTU imeni I. I. MECHNIKOVA

A M. Rousseau, Notaire à Orleans.

Ton heur est grand, & trois fois grand encores
Tres-cher Rousseau : Car apres auoir veu
Le Helicon , le Parnasse fourcheu,
(Manoirs sacrez des sœurs que tu adores,)
Tu as attainct leur nectar pretieux,
Et l'ambrosic (digne past des haults Dieux)
Ialouzant ceux qui d'une meigre enuie
Se font censeurs du labeur de ta vie.

OTIVM IN OTIO.

1648

35841

НАУКОВА БІБЛІОТЕКА ОНУ імені І. І. МЕЧНИКОВА



НАУКОВА БІБЛІОТЕКА ОНУ імені І. І. МЕЧНИКОВА

3609